



focus 3/10

Mai

Une démarche multilatérale pour aider les quartiers défavorisés

Clarens à Montreux, Längi à Pratteln ou Langacker à Spreitenbach: ces quartiers sont des quartiers «à charge» pour leurs villes, dont ils exigent de nombreuses prestations et un grand travail d'intégration. Les nuisances du trafic y sont plus fortes, les im-meubles en moins bon état, beaucoup d'habitants sont des migrants ou appartiennent aux couches les plus défavorisées, l'habitat est peu attractif et la réputation mauvaise: ce sont des caractéristiques que l'on retrouve dans tous ces quartiers. La multiplicité de ces facteurs montre bien la complexité de la situation et la nécessité d'intervenir dans des domaines très différents: de l'aménagement du territoire au marché immobilier, du trafic à la démographie, de la formation à la politique d'intégration et à la politique sociale, pour n'en citer que quelques uns. De plus, malgré des similitudes, les quartiers concernés diffèrent les uns des autres selon leur situation et leurs besoins. C'est pourquoi l'élaboration d'une stratégie générale est un véritable défi.



Des projets de développement de quartiers existent en Suisse depuis plus de dix ans. Parmi les premiers exemples, on peut évoquer «la valorisation intégrale du Petit-Bâle», «Allons-y Telli» à Aarau ou «BaBeL» à Lucerne. Dans un premier temps, les villes ont agi seules pour trouver de nouvelles solutions. L'engagement de divers offices fédéraux dans un programme d'action commun est à saluer. Car les villes et leurs quartiers défavorisés doivent souvent assumer les conséquences de décisions de politique nationale. Le programme «Projets

urbains» définit un cadre d'action adapté aux quartiers sans enfermer les villes dans un corset conceptuel étroit. Le principe: il s'agit de réunir des instruments et des idées qui ont fait leurs preuves, à l'étranger et en Suisse. La méthode est un processus axé sur le long terme, tenant compte du plus grand nombre possible de paramètres et de champs d'action. L'interdisciplinarité est un autre élément essentiel, auquel il faut rajouter le dialogue avec tous les groupes concernés (principe de «governance») et une action multilatérale des services de l'administration. Pour les villes, il importe que les participants aux projets puissent partager mutuellement leurs expériences. La Confédération finance leur évaluation.

Ce qui est nouveau, en comparaison internationale, est que les petites villes suisses qui n'ont ni l'expérience ni les connaissances nécessaires pour des processus si exigeants sont soutenues de façon ciblée. Mais c'est aussi souvent le cas dans des villes d'importance moyenne, voire des grandes villes. Dans d'autres pays européens, les programmes nationaux profitent aussi à de nombreuses grandes villes. Cela montre que la Confédération pourrait facilement, si l'on compare avec d'autres pays, s'engager davantage.

Professeur et directeur de projet, Centre de compétence pour le développement régional et urbain, Haute Ecole de travail social de Lucerne

Chère lectrice, cher lecteur,

Selon le rapport d'intégration 2007 du Conseil fédéral, l'intégration de la population étrangère en Suisse est, globalement, un succès. Mais, ajoutait le gouvernement, l'intégration sociale dans certains quartiers mérite une attention particulière.

Cette analyse avait marqué le lancement des «Projets urbains», démarche qui permet d'agir dans les quartiers concernés avec une approche synthétique. Des programmes ont été lancés dans le cadre d'une phase-pilote en 2008. La présente édition de «focus» y est consacrée.

Bonne lecture! - La rédaction de «focus»



Sommaire

Une démarche multilatérale pour aider les quartiers défavorisés	1
«Une approche globale allant de la migration à l'urbanisme»	2
Projets urbains - Intégration sociale dans des zones d'habitation	3
Au programme de la session d'été, consultations	4
Thèses sur l'éducation de la petite enfance, nouveaux présidents de deux sections	5
Agenda	6

«Une approche globale allant de la migration à l'urbanisme»

Ernst Zingg, maire d'Olten



La plupart des gens considèrent Olten comme LE nœud ferroviaire de Suisse. Et vous, comment qualifieriez-vous votre ville?

L'accessibilité par les transports publics est un atout majeur de notre ville. Mais nous proposons aussi une offre complète en matière de formation, jusqu'à la haute école spécialisée, quelque 17'000 emplois, essentiellement dans le domaine des services, un habitat attractif dans des quartiers tranquilles ainsi que la proximité de zones de détente le long de l'Aar ou sur les sommets jurassiens.

A votre avis, quelle innovation apporte le Programme Projets urbains?

L'approche globale, comprenant tant les questions de migration que d'urbanisme, est nouvelle, comme le prouve la collaboration entre plusieurs offices fédéraux. La mise en réseau de communes confrontées à des problématiques analogues et la possibilité d'apprendre ensemble à différents échelons étatiques sont aussi des nouveautés.

Pour quelle raison la ville d'Olten participe-t-elle au Programme Projets urbains?

Le projet de développement du quartier situé sur la rive est de l'Aar était déjà lancé lorsque nous avons découvert le Programme Projets urbains. Outre son prestige, la par-

ticipation au programme offre différents avantages: nous profitons par exemple du savoir-faire des offices fédéraux concernés et des échanges avec les autres communes engagées. La Confédération et le canton nous accordent en outre une aide financière.

Votre projet s'appelle «Chance Olten Est». Quelle chance voulez-vous saisir?

Nous avons sciemment introduit la notion de chance dans le nom du projet: malgré le besoin d'assainissement du parc immobilier, les conflits d'utilisation et les problèmes d'intégration, la rive droite de l'Aar, où vivent la majorité des habitants d'Olten, offre un potentiel réel. Je pense notamment à la construction en cours de la Haute école de la Suisse occidentale et au réaménagement de notre artère vitale, de la gare et de ses environs.



Quels buts et quelles attentes sont liés à ce projet?

Le projet de développement de quartier Chance Olten Est vise à contrecarrer à temps

une évolution négative qui se dessine sur la rive droite de l'Aar. Cette zone doit rester attractive pour les habitants et les commerçants locaux.

Quelles sont les premières expériences?

Nous sommes ravis du degré d'acceptation et de la participation au sein des trois projets partiels – développement du quartier, réaménagement et intégration. Ainsi, en janvier, quelque 130 personnes ont assisté, pendant toute une journée, à une réunion de participation publique! Et, jusqu'en juin, une cinquantaine d'habitants du quartier oeuvrent intensément dans huit groupes de travail.

Comment avez-vous assuré une assise aussi large à votre projet urbain?

Le projet a été lancé par le conseil de ville (exécutif) et le service de développement communal; il bénéficie donc d'une large assise au sein des autorités. Pour la population, une seule recette: information et transparence. Nous avons d'ailleurs engagé une unité faisant office de trait d'union entre les autorités et la population.

Comment voyez-vous Olten dans 20 ans?

Nous aimerions exploiter encore davantage notre potentiel sans mettre en péril nos points forts. En clair, avec notre ville entourée de zones vertes, nous souhaitons devenir le meilleur lieu de domicile urbain du Plateau, avec une population active et ouverte, tout en étant une place centrale pour les prestations de toute la Suisse.

Ernst Zingg, maire d'Olten

Né en 1951, Ernst Zingg est le maire d'Olten depuis 1997. Ce radical est entré au Grand conseil en 2001 et préside, depuis 2004, l'association régionale Olten-Gösgen-Gäu. Il est aussi coprésident de l'agglomération AareLand (Aarau/Olten/Zofingue) depuis 2004.

Père de quatre enfants, il aime le sport (natation, football, vélo), la culture (musique classique, cabaret et carnaval) et la lecture.

Projets urbains – Intégration sociale dans des zones d’habitation

Josianne Maury, Reto Neuhaus et Doris Sfar, membres du Comité de pilotage Projets urbains de la Confédération

Le Programme Projets urbains fait partie de la politique d’intégration de la Confédération. C’est une des mesures élaborées à la suite du «Rapport sur les mesures d’intégration», approuvé en 2007 par le Conseil fédéral, et il soutient à ce titre durant quatre ans onze communes qui mènent un projet urbain et encouragent l’intégration sociale.

Les défis du développement des quartiers, auxquels les grands centres urbains font face depuis belle lurette, concernent de plus en plus aussi les villes et communes d’agglomération plus petites. Comme leurs «grandes sœurs», elles sont confrontées à l’apparition de zones d’habitation se démarquant du reste de leur territoire et dont le bon développement semble compromis par le cumul d’aspects problématiques: présence de groupes sociaux défavorisés, difficultés liées au vivre-ensemble, parc immobilier et abords délaissés, image négative. Des interventions ponctuelles pour y améliorer la qualité de vie ne suffisent pas pour inverser la spirale. Une approche intégrale est requise, composant à la fois avec les points problématiques et les potentiels du quartier. Elle implique une vision interdisciplinaire ainsi que la collaboration entre les acteurs représentatifs des divers intérêts. Elle se joue à une échelle qui ne répond à aucun découpage «officiel» et où ces communes n’ont jusqu’alors que peu d’expérience.

L’appui fédéral aux communes de moindre importance répond donc à ce triple défi: de nouveaux enjeux relevant du développement des zones d’habitation et de la cohésion sociale, un impératif d’approche intégrée pour les affronter ainsi que l’intervention à une échelle inhabituelle.

Programme pilote interdépartemental de la Confédération

L’action de la Confédération prend la forme d’un programme pilote interdépartemental qui réunit six offices: l’Office fédéral du développement territorial – il en assure la direction –, et ceux des migrations, du logement et du sport ainsi que le Service de lutte contre le racisme et la Commission fédérale pour les questions de migration. Le Pro-

gramme soutient, de 2008 à 2011, onze villes ou communes d’agglomération qui comptent sur leur territoire des zones d’habitation dont le développement semble compromis et qui sont prêtes à s’engager dans un projet urbain: Baden, Berthoud, Montreux, Olten, Pratteln, Renens, Rorschach, Schaffhouse, Spreitenbach, Vevey et Yverdon-les-Bains.

Le Programme prévoit un soutien financier, au maximum 50 pour cent des coûts engagés. Les projets bénéficient d’un suivi technique de la part du Programme. Une plate-forme d’échanges est organisée deux fois par an. Ces rencontres accueillent des présentations de thématiques actuelles et offrent un cadre pour des ateliers de travail, favorisant la réflexion autour des actions mises en place, la discussion des méthodes utilisées ainsi que la capitalisation des savoir-faire.

L’intérêt de participer pour les communes

L’intérêt des communes de participer au Programme est, dans un premier temps, avant tout d’ordre pécuniaire. En effet, les méthodes préconisées demandent de la part des communes un investissement considérable et une charge supplémentaire de travail: information et motivation des parte-

naires, planification, coordination et pilotage de la démarche, analyses et diagnostics dans différents domaines, etc. Il leur faut compenser l’absence de certaines compétences au sein de l’administration par l’association de mandataires externes.

Les atouts d’une approche tripartite

Au fil du temps, des avantages de nature différente prennent le relais. L’appartenance à un Programme fédéral, auquel les cantons sont étroitement associés, confère une légitimité à des thématiques et démarches encore peu établies. Un autre atout réside dans le dispositif du Programme, s’apparentant à un laboratoire d’expérimentation. Les communes découvrent qu’elles partagent des préoccupations et interrogations similaires. Elles prennent conscience qu’il n’y a pas de recettes miracles en la matière, mais une multiplicité de réponses possibles et que les solutions développées par les uns et les autres, en fonction de situations spécifiques, constituent autant d’éclairages stimulant la réflexion et les processus d’apprentissage.

Cet enseignement est valable aussi pour la Confédération qui, sensible au fait que de nombreuses autres communes s’attachent à promouvoir la cohésion sociale et la qualité de vie dans leurs quartiers, réfléchit dès à présent à la manière de tirer le meilleur parti du Programme, notamment pour pérenniser les acquis et prolonger l’élan, de sorte à en faire bénéficier d’autres intéressés.



Les auteurs

Josianne Maury de l’Office fédéral du développement territorial (ARE), **Reto Neuhaus** de l’Office fédéral des migrations (OFM) et **Doris Sfar** de l’Office fédéral du logement (OFL), membres du Comité de pilotage Projets urbains de la Confédération.

www.projetsurbains.ch

Au programme de la session d'été

La session d'été sera placée sous le signe de la politique financière internationale, avec l'accord d'entraide administrative entre la Suisse et les Etats-Unis ainsi qu'une série de nouvelles conventions de double imposition. Les villes braqueront également leurs projecteurs sur divers projets concernant la politique des transports et l'aménagement du territoire.



Des moyens pour le trafic

L'Union des villes n'a de cesse de s'engager pour l'octroi de moyens suffisants en faveur des projets urgents. Le retard à combler est particulièrement important dans les agglomérations. La décision du Conseil des Etats concernant les crédits pour le trafic d'agglomération et l'élimination des goulets d'étran-

glement sur le réseau des routes nationales est donc capitale. Il est tout autant important que le fonds d'infrastructure soit suffisamment doté. Dans cet esprit, la proposition de la commission des transports d'accorder une contribution extraordinaire de 850 millions de francs en vue d'assurer les liquidités du fonds est indispensable.

Un aménagement tout en lenteur

Il est de notoriété publique que l'actuelle loi sur l'aménagement du territoire ne répond plus à son objectif – une utilisation mesurée du sol et occupation du territoire harmonieuse. Après l'échec d'une refonte totale, le Conseil des Etats va examiner une première révision partielle. Censée servir de contre-projet indirect à l'initiative populaire sur le paysage, celle-ci vise à mieux contrôler le mitage par le biais des plans directeurs des cantons. Les villes soutiennent cette première étape mais attendent encore davantage d'une deuxième révision partielle, qui devrait être lancée prochainement.

Frein à l'extension des stations d'épuration

Par le biais d'une révision de l'ordonnance sur la protection des eaux, la Confédération

veut augmenter le rendement des 100 plus grandes stations d'épuration pour les micro-polluants. Pour les services communaux compétents, ce projet est précipité au vu du manque de bases scientifiques. Le problème sérieux devrait être abordé dans le cadre d'une stratégie globale comprenant une solution judicieuse pour le financement. C'est ce qu'exige aussi une motion de Rolf Büttiker (PLR/SO), agendée au programme du Conseil des Etats.

Apprentissage pour les sans-papiers et politique climatique

La Chambre des cantons va également examiner une motion du conseiller national Luc Barthassat (PDC/GE) qui veut autoriser les jeunes sans-papiers à entreprendre un apprentissage. La commission préparatoire a donné son accord du bout des lèvres.

Le Conseil national se penchera à nouveau sur la politique climatique. Après avoir rejeté l'initiative pour le climat lors de la session de printemps, il va aborder la révision de la loi sur le CO₂, qui a été conçue pour lui servir de contre-projet indirect. Le Conseil fédéral propose un objectif de réduction des émissions de 20%, alors que l'initiative réclame 30%.

Procédures de consultation

Moyens suffisants pour transports publics

Le Conseil fédéral a mis en discussion deux variantes pour le programme de modernisation de l'infrastructure ferroviaire «Rail 2030». Le scénario de base prévoit des investissements de 21 milliards de francs dans le réseau ferroviaire. Une variante économique limite l'enveloppe à 12 milliards. Ce deuxième scénario fait l'impasse sur des mesures pourtant urgentes dans le trafic d'agglomération. Il est donc inacceptable aux yeux des villes.

Les villes critiquent aussi le manque de moyens prévus au titre de l'entretien dans la convention de prestations passée entre la Confédération et les CFF pour les années 2011-2012. Les centres urbains subissent déjà aujourd'hui les conséquences des négligences dans l'entretien de l'infrastructure des transports. Par rapport à la convention actuelle, il prévoit d'injecter annuellement

166 millions de francs de plus pour les deux prochaines années. Et cela même si un audit du réseau des CFF fait valoir des besoins supplémentaires nettement supérieurs. Autre point noir: l'idée de soustraire indirectement les moyens prévus du fonds FTP. Celui-ci a été créé pour la réalisation de grands projets ferroviaires. Aux yeux de l'UVS, utiliser des crédits destinés à des constructions pour l'entretien constituerait un dangereux précédent. Le projet de convention de prestations prévoit en tout 215 millions de francs pour des mesures d'extension. Pour les villes, le besoin d'extension à court terme n'est ainsi pas suffisamment couvert même en prenant en compte des sources de financement complémentaires. La liste des projets reclassés doit donc être revue. Seule une amélioration suffisante du réseau permettra d'exploiter au mieux les capacités et de tirer le meilleur profit des investissements déjà effectués.

Programme de consolidation: non aux charges pour les espaces urbains!

Sur le principe, l'UVS salue le fait que la Confédération réexamine régulièrement ses tâches. Mais pour ce qui est du programme de consolidation en cours, la question se pose de savoir si le moment est bien choisi au vu des perspectives économiques. Sans parler du fait que le programme prévoit une fois de plus un assainissement basé sur un transfert des charges. Les villes et les communes urbaines considèrent que ce principe comme inacceptable. Elles s'opposent en particulier aux coupes dans l'accueil extra-familial des enfants, dans la protection des monuments, l'encouragement à la propriété du logement et le trafic régional. De manière générale, l'UVS constate que le secteur des transports est sous-doté avec une croissance de 2%. Les villes et les communes demandent une augmentation d'au moins 4%.

Initiative des villes: Politique sociale Education de la petite enfance

Comme le montrent divers projets pilotes dans les villes suisses, l'éducation de la petite enfance et l'encouragement précoce sont bien plus qu'une mode politique. Indépendamment de leur situation familiale, les enfants en âge pré-scolaire profitent d'un encouragement spécifique et d'un soutien donné à leur développement individuel. Les enfants de milieux défavorisés en profitent plus que la moyenne. Un encouragement précoce leur donne de meilleures chances pour commencer l'école et leur formation. Ces stratégies sont aussi avantageuses d'un point de vue économique.

Dans un document qui vient d'être publié («Thèses sur l'éducation de la petite enfance»), l'Initiative des villes: Politique sociale demande que l'encouragement pré-scolaire soit reconnu et financé en commun par la Confédération, les cantons, les villes et les communes. Les compétences institutionnelles devraient être révisées. Il faut aussi que l'échange entre la recherche et la pratique soit renforcé et établi dans toute la Suisse.
Informations: www.staedteinitiative.ch

Nouveaux présidents pour l'Initiative des villes: Politique sociale et pour la CDPVS

Lors de leur assemblée générale respective, l'Initiative des villes: Politique sociale et la Conférence de Directrices et Directeurs de police des villes suisses (CDPVS) se sont dotées de nouveaux présidents.

Le Municipal st-gallois, directeur des affaires sociales et de la sécurité, Nino Cozzi est le nouveau président de la CDPVS. Le démocrate-chrétien est membre de l'exécutif de la ville depuis 2007. Il succède à la socialiste zurichoise Esther Maurer, qui a quitté ses fonctions de cheffe de la police de Zurich en mars dernier.



Rapport sur la démocratie suisse du Conseil de l'Europe

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe réalise régulièrement des enquêtes sur l'état de la démocratie locale et régionale dans ses Etats membres. En mars dernier, la Suisse a été passée à la loupe.

Le rapport juge globalement le fédéralisme suisse avec bienveillance et note positivement la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT).

Le Congrès remarque cependant aussi qu'un fossé est en train de se creuser entre les structures de décision politique et les espaces fonctionnels. Les nombreux concordats intercantonaux conclus pour répondre à cette évolution font peser une menace sur les processus démocratiques et n'empêchent pas une tendance à la bureaucratisation. Le rapport pose donc la question de nouvelles bases institutionnelles qui concilieraient mieux les structures de décision démocratique et leur mise en œuvre.

Rapport: www.coe.int/congress

La ville de Zurich héberge en revanche désormais la présidence de l'Initiative des villes: Politique sociale. Martin Waser succède à Ruedi Meier, directeur des affaires sociales de la ville de Lucerne. Le socialiste zurichois est entré à l'exécutif en 2002 et il dirige les affaires sociales depuis août 2008.



L'Union des villes suisses remercie sincèrement Esther Maurer et Ruedi Meier pour leur engagement au sein de deux sections très importantes pour les villes et elle souhaite beaucoup de succès aux nouveaux présidents.

Brèves

Premier guide suisse sur l'évaluation d'impact sur la santé

«Prévenir plutôt que guérir»: ce principe ne vaut pas seulement pour nos comportements personnels, mais aussi pour les projets des collectivités publiques. Concepts de transports, aménagement de l'espace public, révisions fiscales, projets touristiques: tout cela peut avoir des conséquences parfois indirectes mais toujours considérables sur la santé et le bien-être psychique et physique de la population.

Un premier guide dans ce domaine donne aux professionnels des domaines de la santé, mais aussi d'autres secteurs, des indications concrètes pour évaluer l'impact sur la santé. La Plateforme suisse sur l'évaluation d'impact sur la santé (EIS) est composée des cantons de Genève, du Jura et du Tessin, de l'organisation equiterre et de l'organisation Promotion Santé Suisse. Informations: www.impactssante.ch

Brochure «Les jeunes et la violence» pour parents et responsables de l'éducation

La Prévention suisse de la criminalité (PSC) a élaboré, en collaboration avec les corps de police cantonaux et municipaux, une brochure intitulée «Les jeunes et la violence». La publication s'adresse spécialement aux parents et à tous les responsables de l'éducation d'enfants. La brochure informe sur ce que la police entend par violence des enfants et des jeunes, sur ce que le Code pénal prévoit pour les mineurs, sur les facteurs d'apparition de la violence et sur ses formes fréquentes. Les parents et responsables y trouvent de nombreux conseils et des moyens d'agir lorsque leur enfant est victime de violence ou lorsqu'ils soupçonnent que leur enfant soit violent. La brochure est téléchargeable ou disponible dans tous les postes de police de Suisse. Informations: www.skppsc.ch

Pour mémoire: séminaire sur l'électricité, 10 juin à Berne

Inscrivez-vous au séminaire sur les défis de la libéralisation du marché électrique pour les villes et les communes! Informations & inscriptions: www.electricite.ch

Agenda

Union des villes suisses UVS

- 10 juin 2010** **«Libéralisation du marché: quelles perspectives pour les entreprises électriques communales»** à Berne
Renseignements: Rosa Soland, 062 825 25 44, rosa.soland@strom.ch
- 26 / 27 août 2010** **Journée des villes 2010 «La mobilité et ses limites – nouveaux concepts pour l'avenir»** à Zurich
Renseignements: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@uniondesvilles.ch

Infrastructures communales

- 17 juin 2010** **Assemblée générale** à Zurich
Renseignements: Stephanie Glutz, téléphone 031 356 32 32, info@infrastructures-communales.ch

Initiative des villes: Politique sociale

- 12 novembre 2010** **Assemblée d'automne**
Renseignements: Initiative des villes: politique sociale, téléphone 041 208 81 32, info@staedteinitiative.ch

Conférence des Directrices et Directeurs de police des villes suisses CDPVS

- 10 septembre 2010** **8ième Congrès de la sécurité urbaine** à Zurich
Renseignements: Andrea Bucher, téléphone 044 411 70 26, andrea.bucher@zuerich.ch

Initiative des villes en matière de formation: Ecole obligatoire

- 29 octobre 2010** **Assemblée d'automne**
Renseignements: Urs Purtschert, info@staedteinitiative-bildung.ch

Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux CSSM

- 18 juin 2010** **Assemblée générale** à Coire
Renseignements: Urs Müller, téléphone 044 832 62 40, urs.mueller@wallisellen.zh.ch

Divers

- 18 juin 2010** **Rencontre de politique locale «Démarches participatives: entre panacée et placebo»** à Yverdon-les-Bains
Renseignements: Institut de hautes études en administration publique IDHEAP, indheap@idheap.unil.ch
- 22 juin 2010** **Forum Questions familiales «Sacree famille! Familles entre tradition et modernité»** à Berne
Renseignements: Silvia Aepli, Telefon 031 333 48 53, oka@okapublic.ch, www.okapublic.ch/aktuelles
- 25 juin 2010** **Congrès de printemps de la SSSA 2010 «Open Government»** à Lausanne
Renseignements: Caroline Brüesch, Telefon 058 934 79 25, office@sgvw.ch
- 8 / 9 juillet 2010** **Journées d'études urbaines 2010 «Vers une nouvelle alliance entre ville et nature»** à Lausanne
Renseignements: Jean-Philippe Dind, jean-philippe.dind@unil.ch, www.unil.ch/ouvdd

Impressum

Editeur: Union des villes suisses (UVS), Florastrasse 13, 3000 Berne 6
Rédaction: Renate Amstutz, Ariane Gigon (et traduction), Christina Grab, Sybille Oetliker, Martin Tschirren, Roman Widmer. Photos: Rolf Siegenthaler
Téléphone: 031 356 32 32, Fax: 031 356 32 33, www.uniondesvilles.ch
Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch